Commune de NEUVY-PAILLOUX

Avis d'enquête publique

La demande d'autorisation, déposée en DDCSPP au regard du Code de l'Environnement, par Monsieur le Colonel Commandant de la 12ème base de soutien du matériel, en vue de l'exploitation d'un centre national de tri et d'entreposage de déchets de matériels contenant des radionucléides, sera soumise à enquête publique, à la mairie de NEUVY-PAILLOUX du 3 décembre 2011 au 5 janvier 2012 inclus.

Le dossier déposé par le demandeur pourra être consulté à la mairie de NEUVY-PAILLOUX, siège de l'enquête, le lundi de 13h45 à 18h00, du mardi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h00, où un registre d'enquête sera tenu à la disposition du public.

Le dossier pourra également être consulté en mairies de Montierchaume, Sainte-Fauste et Thizay, concernées par le rayon d'affichage, aux heures d'ouverture de celle-ci.

M. Jean-Charles BOURRIER, commissaire-enquêteur désigné par M. le président du tribunal administratif de Limoges, siégera à la mairie de NEUVY-PAILLOUX, les jours suivants :

- samedi 3 décembre 2011 de 9h00 à 12h00,
- jeudi 8 décembre 2011 de 14h00 à 17h00,
- lundi 19 décembre 2011 de 14h00 à 17h00,
- jeudi 5 janvier 2012 de 9h00 à 12h00.

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de NEUVY-PAILLOUX et à la DDCSPP de l'Indre du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, et éventuellement du mémoire en réponse de l'exploitant, un mois après la fin de l'enquête.